

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR

Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

36

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **28 JUIN 2024**

Objet de la délibération :

**DEMANDE DE
SUBVENTION
AUTOCONSOMMATION
PHOTOVOLTAÏQUE
COLLECTIVE SIEGE VAR
HABITAT – LA VALETTE
DU VAR**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **22** (suite au décès soudain
d'un administrateur)

Présents : Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Michèle
BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen
COINTREL, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc
GUILLEUX, Josée MASSI, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT, Valérie
RIALLAND.

Christian BRIEL ayant donné pouvoir à J GHIO
Dalila CHOUIAH ayant donné pouvoir à L GUILLEUX
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à D CAPITAINE
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

Absents et excusés : Martine ARENAS, Delphine GROSSO,
Dominique LAIN.

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du
Var)

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

Le siège de VAR HABITAT situé sur la commune de LA VALETTE DU VAR fait l'objet
d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les casquettes en béton
situées à chaque niveau de la façade sud du bâtiment principal permettant une
production d'électricité prévue en autoconsommation pour les services généraux de la
société.

Dans le cadre des demandes de subventions établies auprès du dispositif SOLAIRE
READY (études désamiantage ...) et du dispositif SMART PV (installation panneaux) initiés
par la Région Sud, les dossiers de constitution des aides nécessitent une délibération de
l'organe délibérant décidant de la réalisation du projet estimé à 24 000 € TTC.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte
à l'unanimité et le transforme en délibération.

Le Président,

Thierry ALBERTINI